

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 juin 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 14
- présents 10
- votants 11

Objet :
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1372

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Françoise PELEGRIN.

Etaient absents excusés : Thierry GAILLARD, Denis ROBICHON, Stéphane NAGY, Marie CREPALDI qui donne procuration à Patricia PRESUTTO pour cette séance.

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Patricia PRESUTTO

Le Maire,

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 3 Juillet 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 23 juin 2008.

I - ELECTIONS SENATORIALES 2008

Le Maire informe le conseil des circulaires émanant de la Préfecture ainsi que des courriers nous indiquant de procéder à la désignation de conseillers municipaux en vue de l'élection des sénateurs.

Il indique qu'il y a lieu d'élire conformément à l'article L.284 du code électoral, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Le Conseil Municipal,

PROCEDE à la mise en place du bureau électoral, puis à l'élection des délégués :

Bureau : le Président, Le Maire, les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes,

1^{er} tour - élection des délégués titulaires

10 votants + 1 procuration	11 suffrages exprimés	0 bulletin nul
- Patricia PRESUTTO	9 VOIX	
- Danielle RAVASSEAU	8 VOIX	
- Sophie VALENTE	8 VOIX	
- Jérôme DOCHE	6 VOIX	

Madame VALENTE ayant refusé le mandat, Monsieur DOCHE a été élu délégué titulaire et accepte celui-ci.

1^{er} tour - élection des délégués suppléants

10 votants + 1 procuration	11 suffrages exprimés	0 bulletin nul
- René SCHONARD	11 VOIX	
- Gérard PEYRONNET	11 VOIX	
- Bruno FIORI	10 VOIX	

II - ENQUETE PUBLIQUE BASF ORGAMOL

Le Maire présente le dossier de la Société BASF ORGAMOL Pharma Solution France SAS à l'assemblée, pour une demande concernant la mise en service d'une unité de récupération d'énergie (URE) sur le site exploité de Saint-Vulbas.

Il informe que l'avis du Comité de Vigilance de la Plaine de l'Ain a été sollicité, qui conclut par un accord à condition de suivre la réglementation pour la combustion des COV (Combustible Organique Volatile).

Le Conseil après avoir délibéré, émet un avis défavorable pour l'installation du projet URE :

- si l'URE en elle-même n'est pas classée SEVESO, ne pourrait- elle pas, par effet domino, participer au déclenchement du risque,
- contrairement à ce qui est conclut en 3.5 du document 04-EI (page 36), la population de Blyes -qui se trouve en partie dans le périmètre SEVESO- est extrêmement sensible à la mise en place de cette unité.

Le Maire, René DUSSERT